

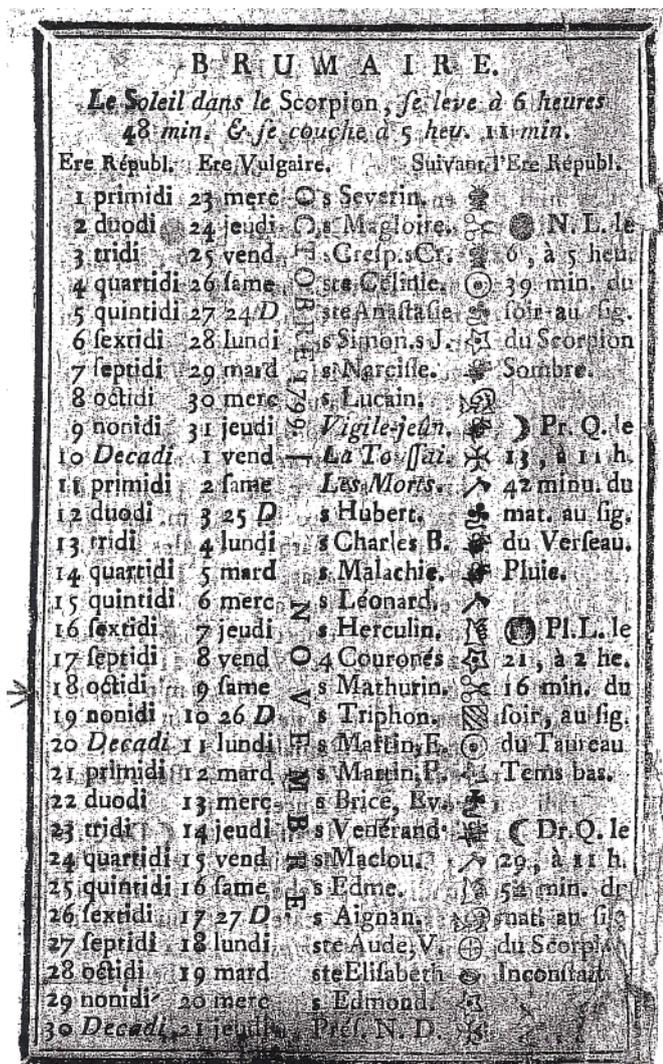
Un imbroglio du calendrier républicain

Henry Plane

Lorsque, le 4 Frimaire An II, la Convention décréta l'usage du calendrier républicain élaboré par Fabre d'Églantine, elle fixa son début au 22 septembre 1792 en conséquence de la proclamation de la République Une et Indivisible. Cela impliquait que l'an I commençait donc rétroactivement à cette date et courait jusqu'au 21 septembre 1793 (Quintidi Sanculotide an I*). L'an II débutait alors le lendemain (1^{er} Vendémiaire, primidi, on fêtait le raisin). Mais les Conventionnels n'avaient pas attendu pour user des ans I et II. Pour eux,

l'an I s'était achevé le 31 Décembre 1792 et l'an II avait débuté le 1^{er} Janvier 1793. C'est ainsi que Danton signa le décret instituant les unités des poids et mesures (mètre, are, grave (gramme), etc.) du « *Système fondé sur la mesure du méridien de la Terre et la division décimale* », décret du 1^{er} août de l'an second de la République française (on était en 1793), alors que ce jour aurait dû être le 14 Thermidor An I (on était toujours avant le 22 septembre/1^{er} Vendémiaire An II). Il s'en suit, pour les historiens, une difficulté pas toujours relevée.

* L'an comportait 12 mois de 30 jours suivis de 5 ou 6 (année bissextile) jours complémentaires. La semaine était de 10 jours (3 par mois). Chaque jour, on fêtait « les productions naturelles et instruments ruraux » (tabac, écrevisse, arrosoir, fléau...).



Une page d'un calendrier de l'an VIII.

On notera :

1. « L'ère vulgaire » n'a pas disparu et les fêtes religieuses perdurent.
2. Les heures et minutes sont données en « temps vulgaire ». Selon le décret de l'an II : le soleil se lève à 2 H 83 m et se couche à 2 H 16 m du soir (dans une journée, il y avait 10 Heures de 100 minutes ; « midi » était à 5 H). L'estimation est, sans doute, faite pour Paris.
3. Des précisions météorologiques figurent dont l'origine n'est pas donnée.
4. 18 octidi : une date que l'histoire retiendra comme engendrant la fin de l'ère républicaine. Le calendrier, lui, ne sera abrogé que le 1^{er} janvier 1806 (11 Nivôse An XIV).



La dernière page du décret du 4 Frimaire an II.

Tiens, tiens ! Cent ans avant Coubertin
(pourtant baron) !

On peut signaler que Romme, député du
Puy-de-Dôme, était professeur de mathé-
matiques.

Courrier des lecteurs

La grippe A en tout(e) chiffre (lettre)

L'histoire nous apprend qu'au moyen âge ce sont les prêtres qui s'occupaient de l'éducation. Pour apprendre à lire aux enfants, ils avaient recours à la démarche pédagogique qui consiste à leur donner à manger des lettres faites en pâtes cuites enrobées de miel. On associe ainsi chez l'enfant le plaisir du mets et celui d'apprendre, le savoir étant symbolisé par le miel. Cette pratique a encore des traces dans la société actuelle, puisqu'on peut trouver dans le commerce vermicelles et gâteaux sous forme de chiffres ou de lettres.

Il est par contre curieux de constater que la campagne actuelle du ministère de la santé de prévention contre la grippe A va à l'encontre de ce principe éducatif simple — faire en sorte que l'apprentissage soit un désir. Tout le monde a vu au mois de juin le spot publicitaire de cette campagne sur France 2. On y voit un enfant poser sa main par terre, main sur laquelle collent des petites bestioles symbolisant le virus. La voix l'invite à se débarrasser de ces méchants et sales intrus. Le petit secouant la main, on voit alors nettement des chiffres s'en détacher et tomber par terre. Le même concept a été repris dans le spot de la rentrée sur le même sujet.

On peut se demander pourquoi les concepteurs de ces spots ont choisi les chiffres plutôt qu'autre chose pour symboliser crainte, rejet et dégoût ? Le message subliminal ne risque-t-il pas d'être tout simplement l'aversion des nombres (entiers), sacrés chez Kronecker ? Quel est l'effet chez les petits destinataires qui constituent les futurs lycéens ? De ce point de vue, le ressenti des élèves, bien connu dès le collège sur la question, ne peut plaider pour un effet positif...

Ahmed Jeddi, enseignant à l'IUFM-UHP de Nancy